

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE DU COMITE DÉPARTEMENTAL DE LOT ET GARONNE

ANNONCE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le comité départemental du Lot et Garonne annonce la tenue de son assemblée générale élective qui se déroulera le 19 décembre 2021 à 17h30 à Villeneuve sur Lot.

Conformément aux statuts du comité départemental du Lot et Garonne l'assemblée générale réunira les présidents des associations affiliées, ou à défaut un licencié du club mandaté par le président.

Au cours de cette assemblée générale annuelle se tiendra notamment l'élection des poste restant à pourvoir des membres du Comité Directeur pour l'olympiade 2020-2024 en remplacement des membres démissionnaires ainsi que l'élection du représentant départemental des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale restant à pourvoir, par suite de démission du titulaire.

L'ordre du jour complet sera communiqué avec les convocations pour l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale, le comité départemental du Lot et Garonne lance un appel à candidature pour le mandat d'un représentant des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale Nouvelle-Aquitaine ainsi que pour 3 poste à pourvoir de membre du Comité Directeur pour l'Olympiade 2020-2024.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 26 novembre 2021 soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Les convocations seront transmises au plus tard le 1er décembre 2021 (15 jours francs avant l'assemblée générale).

La Présidente.